

# **Contrat d'Evaluation**

## **Kaspersky Hosted Security Services (KHSS)**

## **Préambule:**

Kaspersky Lab propose les services « Hosted Security » dans les domaines de la messagerie (Email Security), du web (Web Security) et de la messagerie instantanée (IM Security). Les clients potentiels se voient offrir l'opportunité d'utiliser ces solutions pour une période limitée dans le but exclusif de tester ces solutions gratuitement.

Le contrat passé entre les parties repose sur les termes suivants :

### **1.0. Contrat d'Evaluation:**

Kaspersky Lab. met à disposition du Client les services de sécurité hébergés gratuitement pour une période limitée dans le temps et dans le but exclusif de tester ces services.

### **2.0. Services:**

2.1. Le Client dispose uniquement d'un droit non exclusif et non transférable d'utiliser les services, ce droit pouvant être exercé uniquement dans un but d'évaluation.

2.2. Le droit du Client cité dans la clause 2.1 ci-dessus, expire lorsque le contrat d'évaluation prend fin. Dès lors, le Client se doit de rétablir les paramètres qui ont été modifiés pour pouvoir utiliser les services (tel que les enregistrements MX ou les serveurs proxy ) dans le but de revenir à l'état antérieur à l'évaluation, et par la suite confirmer à Kaspersky Lab. que cette opération est terminée.

### **3.0. Clause de confidentialité:**

3.1. Kaspersky Lab s'engage à ne divulguer aucune information concernant le Client, son architecture informatique, ses équipements électroniques et toute autre information confidentielle et à caractère commercial dont Kaspersky Lab. aurait pris connaissance au cours de sa collaboration avec le Client dans le cadre du contrat d'évaluation.

3.2. Le Client s'engage à ne divulguer aucune information concernant Kaspersky Lab, ses méthodes de travail, son modèle d'entreprise et ses logiciels, ainsi que toute autre information confidentielle et à caractère commercial dont le client aurait eu connaissance au cours de sa collaboration avec Kaspersky Lab dans le cadre du contrat d'évaluation.

#### **4.0. Garantie et responsabilité:**

4.1. Le client disposant du service pour une période d'essai limitée dans le temps, Kaspersky Lab. ne fournit aucune garantie d'aucune sorte.

4.2. Considérant la clause 4.1 ci-dessus, Kaspersky Lab décline toutes responsabilités ; y compris : le remboursement des pertes de profits, les préjudices résultant de la perte de contrats ou de la perte de la possibilité de les conclure et les préjudices résultant de la perte de client.

Cette clause de limitation de responsabilité ne doit pas être appliquée dans les cas suivants:

4.2.1. D'intention et de faute lourde de la part de Kaspersky Lab ou de ses représentants légaux ou de ses agents délégués,

4.2.2. De pertes résultant de préjudices vitaux, corporels ou physiques,

4.2.3. De méconnaissance volontaire des devoirs inhérents à ce contrat

4.2.4. De plaintes basées sur la loi de la responsabilité du produit.

#### **5.0. Période d'essai :**

Le contrat d'évaluation est valable pour une durée de 28 jours. Après cette période, il prend fin sans qu'aucune notification ne doive être demandée.

#### **6.0. Clauses finales:**

6.1. Tout différend relatif au présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents du ressort de la cour d'Appel de Paris.

6.2. Le Présent contrat est régi par le droit français, à l'exclusion des règles de Droit International Privé. L'application de la convention des Nations Unies sur la vente Internationale de Biens (CISG) est exclue.